



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

directeurs d'école

Question écrite n° 70125

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation professionnelle des directeurs d'école. A la rentrée scolaire, 5 000 postes de directions étaient vacants. Parallèlement, plusieurs mouvements de grève administrative ont souligné les difficultés rencontrées par les directeurs d'école dans l'exercice de leur fonction, notamment la faiblesse des moyens et des décharges horaires au regard des responsabilités à assumer. Cette grave crise traversée par l'ensemble d'une profession fragilise le fonctionnement des écoles primaires. En conséquence, il lui demande de préciser les mesures envisagées par le Gouvernement pour répondre aux légitimes revendications des directeurs d'école.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70125

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 7005